



Dispositif de recyclage des gaz de carter agréé pour lui.  
 Refroidissement par eau contrôlé par thermostat.  
 Radiateur placé à l'arrière du moteur.  
 Pompe à eau centrifuge.  
 Capacité du système de refroidissement (chauffage compris) : 11,80 litres.

#### 4. — TRANSMISSION DU MOUVEMENT

Embrayage monodisque à sec, commande hydraulique.  
 Boîte de vitesses mécanique à quatre vitesses avant toutes synchronisées et vitesse marche arrière.  
 Commande mécanique par levier.  
 Transmission par différentiel accolé à la boîte.

#### DÉMULTIPLICATION DE LA TRANSMISSION

Combinaison de vitesse	Rapport de boîte	Rapport de pont	Démultiplication totale
1 <sup>re</sup>	3,70	4,11	15,20
2 <sup>e</sup>	2,31	4,11	9,49
3 <sup>e</sup>	1,46	4,11	6,00
4 <sup>e</sup>	1,04	4,11	4,27
AR	3,09	4,11	12,69

Avec des pneumatiques de 5,60 × 13 dont la circonférence de roulement sous charge est de 1 785 mm au régime du moteur de 1 000 t/m, la vitesse est de :

Combinaison de vitesses	Vitesses en kilomètre/heure
1 <sup>re</sup>	7,04 environ
2 <sup>e</sup>	11,28 »
3 <sup>e</sup>	17,85 »
4 <sup>e</sup>	25,08 »
AR	8,43 »

Au régime correspondant à la puissance maximum du moteur, la vitesse maximum théorique du véhicule ressort à 125 km/h environ.

Un indicateur de vitesse gradué en km/P.H. avec totalisateur.

#### 5. — SUSPENSION

Deux roues indépendantes avant, assurées par barres de torsion.  
 Deux roues indépendantes arrière, assurées par ressorts hélicoïdaux et jambes de force.  
 Amortisseurs hydrauliques à double effet, à l'avant et à l'arrière.  
 Stabilisation à barre de torsion à l'avant.

#### 6. — DIRECTION

A crémaillère, démultiplication : 20,7 à 1.  
 3,8 tours pour le braquage de gauche à droite (butée à butée).  
 Diamètre minimum de braquage : 9,20 m.  
 Rayon minimum de braquage : 4,60 m.

#### 7. — FREINAGE

Le véhicule est équipé de 2 dispositifs de freinage indépendants :  
 Un dispositif principal commandé par pédale agissant sur toutes les roues.  
 Un frein de secours à main commandé par poignée et agissant sur les roues arrière (transmission mécanique). Rapport 5,26/1 kg (valeur calculée par une roue).

Surface freinée par le dispositif de secours :  $(76,65 + 87,15) \times 2$ .  
 L'énergie calorifique est dissipée par les tambours à l'avant et à l'arrière.  
 Diamètre des tambours : à l'avant et à l'arrière : 228,5 mm.  
 Surface effective des garnitures par roue : une garniture primaire de 76,65 cm<sup>2</sup> et une garniture secondaire de 87,15 cm<sup>2</sup>.  
 Surface effective des garnitures par roue : 163,80 cm<sup>2</sup>.  
 Surface de contact effective totale : 655,20 cm<sup>2</sup>.  
 Le dispositif principal de freinage est à commande hydraulique.  
 La pédale agit sur un maître-cylindre dont l'effort est transmis hydrauliquement au cylindre de roue.  
 L'effort sur la pédale est transmis au maître-cylindre dans le rapport de 5 à 1.  
 Le réservoir de liquide est à niveau visible et se trouve sur le tablier côté droit dans le coffre avant.

## CARACTÉRISTIQUES DU SYSTÈME HYDRAULIQUE

Diamètre du maître-cylindre : 22,22 mm.  
 Diamètre des cylindres de roues avant (un par roue), 20,64 mm.  
 Diamètre des cylindres de roues arrière (un par roue), 20,64 mm.  
 Décélération réalisée par le véhicule :  
     dispositif principal : 7 m/s.s.  
     dispositif de secours : 3,75 m/s.s.

## 8. — CARROSSERIE

Conduite intérieure. Carrosserie monocoque entièrement emboutie et soudée (ailes vissées).  
 4 portes de côté munies de glaces descendantes et déflecteurs.  
 Charnières à l'avant des portes.  
 Poignée à serrures.  
 Pare-brise en une seule portée en verre trempé agréé selon N° TPGS 33.  
 Toutes les autres vitres à verre de sécurité trempé.  
 Les aménagements intérieurs et extérieurs de ce véhicule répondent aux dispositifs de l'Arrêté Ministériel du 19 décembre 1958.

## DIMENSIONS

Longueur extérieure .....	4 150 mm
Largeur extérieure .....	1 530 mm
Hauteur extérieure .....	1 390 mm
Longueur du compartiment intérieur .....	1 725 mm
Largeur intérieure avant, arrière .....	1 260 mm
Hauteur au-dessus du sol .....	175 mm
Hauteur du centre de gravité .....	499 mm

## 9. — ÉCLAIRAGE ET SIGNALISATION

Feux de route : 4 à l'avant.  
 Feux de croisement : inverseur code phare sur la colonne de direction.  
 Hauteur minimum le véhicule étant vide : 530 mm (hauteur prise du bas des phares au sol).  
     — — en pleine charge : 510 mm.  
 Feux de position : 2 obliquement au-dessous des phares.  
 Feux rouges arrière : 2 aux extrémités de la calandre arrière.  
 Signal de frein incorporé à l'arrière dans les feux rouges arrière.  
 Indicateur de changement de direction :  
     à l'avant : 2 dans les feux de position.  
     à l'arrière : 2 dans les feux rouges arrière.  
 Dispositifs réfléchissants, d'un type agréé.  
 Tous nos dispositifs sont situés aux emplacements réglementaires.

## 10. — DIVERS

Les avertisseurs sont d'un type agréé.  
 Le type et le numéro de série sont frappés sur le longeron arrière à gauche du moteur, sous le capot.  
 Le numérotage dans la série commence au numéro : 500.001.

## PROCÈS-VERBAL DE RÉCEPTION

Il résulte des constatations effectuées à la demande du représentant du constructeur, les 27-1-66 et 24-3-66, que le véhicule N° 514 532, à moteur N° 314 077, ci-dessus décrit et présenté comme prototype d'une série HINO type PD 200 satisfait aux dispositions des articles R 54 à R 62, R 69 à R 97 et R 104 du Code de la Route et des arrêtés ministériels pris en application.

*A Paris, le 12 avril 1966*

*L'Ingénieur Divisionnaire des T.P.E. (Mines).*

*(Signé : FLAGEOLET)*

*Vu,  
Paris, le 12 avril 1966,  
L'Ingénieur des Mines,*

*(Signé : ARNOUIL)*

*Vu et approuvé,  
Enregistré sous le N° AU-49-66.  
A Paris, le 12 avril 1966.*

*L'Ingénieur en Chef des Mines,*

*(Signé : PROUST)*

## CERTIFICAT DE CONFORMITÉ

Nous soussignés : E. DUJARDIN S. A., 323, rue de Charenton, PARIS 12<sup>e</sup>, Importateurs, certifions que le véhicule :

- 1° Genre : voiture particulière.
- 2° Marque : HINO.
- 3° Type : PD 200.
- 4° Numéro dans la série du type.
- 5° Source d'énergie : essence.
- 6° Puissance administrative : 7 CV.

- 7° Carrosserie : berline  
ou équipement pour véhicules spéciaux.
- 8° Nombre de places assises : 5.
- 9° Charge utile : 318 kg.
- 10° Poids à vide : 975 kg en ordre de marche.
- 11° Poids total autorisé en charge : 1 293 kg.

vendu à :

est entièrement conforme au type décrit plus haut.

*Fait à Paris, le*